



P.V. COMITE DIRECTEUR 31 MARS 2023

Présent-e-s : Mmes ALLARD, BARRÉ, BOURRY, CHAUMOITRE, GUY, LEGRAIN, MARTIN, PASTEAU (invitée) et RAIMBAULT.
MM. BOUSSEAU, CHALOPIN B., CHALOPIN F., CHARBONNIER, HUARD, JADEAU, JURET, LEFRERE, LEGEAY, NICOLAS, POUTIER et RENIER.

Excusé-e-s : Mmes GOURDON, SIONNEAU-TRIT et TURPIN.
MM. MARTIN et FOUCAULT

Absent-e-s : -

Ouverture de la réunion : 20H00

Cf. ANNEXE 1 : Présentation du Comité Directeur4 du 31.03.2023

Cf ANNEXE 2 : Document de présentation des Réunions de Secteurs des 03 et 04.04.2023.

1/ Ouverture de la séance par M. le Président :

Philippe NICOLAS effectue un retour sur :

- Le match de l'Equipe de France pour France VS Lituanie du 26.02.2023.
- Le Top 8 Arena Loire des 18 et 19.03.2023. Quelques éléments financiers sont discutés (recettes et bénéfiques).
- La rencontre avec la Fédération en marge du match de l'Equipe de France : occasion pour le Comité de présenter ses travaux, ses pistes de réflexion.
- La réunion de Zone Ouest du 17.03.2023. Un bref retour sur la rencontre est effectué :
- *Suite du séminaire des dirigeants et perspectives de la gouvernance des Comités et des Ligues, et réflexions sur la pratique 5x5 et ses pistes d'amélioration,
- *Réflexions sur les barèmes des officiels, un questionnaire a été adressé en ce sens aux clubs,
- *Projet de performance fédéral,
- *Prochains statuts types (développé plus tardivement pendant ce Comité Directeur),
- *Journée nationale 3x3 à développer nationalement : troisième weekend de juin (ou à proximité proche),
- *Missions des commissions départementales des équipements.
- L'aide à l'emploi via l'Agence Nationale du Sport, avec des aides à l'emploi en diminution (zone rurale ou quartier prioritaire de la Ville).
- Les Hauts de Loire, point sur l'aménagement à proximité du Comité (700 logements en création). Une réflexion est en cours sur l'implantation de panneaux photovoltaïques, en projet.
- Le dernier conseil stratégique de l'Institut Régional de Formation (IRFBB). Les pistes sont évoquées.



Le 22.05.2023 sera organisé à l'IFEPSA une réunion de sensibilisation sur la citoyenneté numérique avec la société Login, conventionné par la Ligue Régionale.
Tous les élus et les clubs seront conviés.

2/ Approbation du dernier Procès-Verbal de Comité Directeur :

Après exposition des corrections, le procès-verbal du Comité Directeur 3 du 03.02.2023 est approuvé par le Comité Directeur.

3/ Analyse du questionnaire clubs sur les championnats seniors et MiniBasket et décisions :

Cf. ANNEXE 1 : Présentation du Comité Directeur4 du 31.03.2023

Philippe NICOLAS revient sur quelques incompréhensions qui ont eu lieu après le précédent Comité Directeur suite à des décisions du championnat MiniBasket.
En conséquence, au-delà d'interroger les clubs sur la structure des championnats seniors, nous avons aussi interrogé la formule de championnat MiniBasket.

Bénédicte ALLARD revient sur l'enquête aux clubs sur les championnats seniors et MiniBasket et fait état des retours sur les propositions effectuées.

Les résultats sont discutés conformément à l'annexe.

La discussion s'engage.

Le Comité Directeur décide, sur la base de l'enquête effectuée et des débats :

-Pour le championnat MiniBasket U9-U11 : proposer un engagement en septembre ou en octobre pour les équipes, au choix.

Sous réserve d'une étude approfondie sur deux saisons et que ce sujet fasse l'objet d'une étude complète au prochain forum du MiniBasket.

-Pour les championnats seniors : modifier la formule de championnat pour la saison 2024-2025, vers une formule d'une phase unique sur la saison. La formule n'est cependant pas retenue entre grille de 10 ou grille de 12 équipes.

Le challenge du supporter, précédemment voté en Comité Directeur, est présenté.
A noter, toute attitude incorrecte envers les arbitres sera exclue du challenge.



Le challenge du supporter et sa grille descriptive sont validés conformément à l'annexe, sous réserve d'expérimentation.

4/ Modifications règlementaires :

*En amont, Nathalie BOURRY présente une modification des plateaux féminins en lien avec les actions dédiées au secteur féminin. Il est proposé d'ajouter les U13F aux actions de plateaux à destination initialement des U15F et U18F.

Le Comité Directeur décide de valider cette proposition.

Cf ANNEXE 2 : Document de présentation des Réunions de Secteurs des 03 et 04.04.2023.

*Le Secrétaire Général présente les modifications règlementaires conformément à l'annexe.

Le Comité Directeur est amené à se prononcer sur quelques modifications plus profondes soumises :
-Barrages jeunes pour accès au niveau régional : le Comité Directeur valide la modification proposée.

A ce titre, Philippe NICOLAS évoque la possibilité de créer un statut de l'entraîneur départemental, dans l'idée de préparer nos groupements sportifs à l'accession au niveau régional (qui a son propre cahier des charges).

-Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes : le Comité Directeur valide la modification proposée.

-Dispositions financières - ajouts : le Comité Directeur valide les ajouts et suppressions.

La Commission Finance étudiera les montants lors de sa prochaine réunion puis soumis au prochain Comité Directeur.

-Arbitrage : le Comité Directeur ne peut se prononcer sur le premier point en l'état. Nouvelle étude au prochain Comité Directeur. Pour le second point, une étude auprès des clubs est à mener pour une potentielle étude en juin.

-Déclassement des équipes faisant l'objet d'une dérogation particulière : le Comité Directeur souhaite faire un rappel aux clubs sur les mises hors classements et les mesures de dérogations exceptionnelles.

-MiniBasket : le Comité Directeur valide après modifications.

-Péréquation et paiement des arbitres :

Le Comité Directeur valide la proposition de péréquation en PRM et PRF.

Le Comité Directeur valide le processus de paiement des arbitres en jeunes départementaux.

Le Comité Directeur valide le processus de paiement des arbitres en Coupe et Challenge de l'Anjou.



5/ Préparation des réunions de secteurs :

Cf ANNEXE 2 : Document de présentation des Réunions de Secteurs des 03 et 04.04.2023.

Delphine PASTEAU effectue un rappel des sites hôtes et des affectations des élus.

Les élus ont pu prendre connaissance du document annexé en amont.
Celui-ci est parcouru pour rappel et quelques points clés de détails.

Les questions sont posées au fur-et-à-mesure de la présentation.

6/ Tour rapide de table et questions diverses :

*Jérôme JADEAU informe les élus quant aux modalités de don à l'association.

*Bruno CHARBONNIER fait un point à date sur la Commission Départementale des Officiels. La fin de saison en termes de désignation et de remplacement est délicate.

*Nathalie BOURRY évoque les préparatifs de la Fête Nationale du MiniBasket. Elle relance aussi les élus à manifester leur disponibilité.

*Béatrice RAIMBAULT fait un point sur le Label MiniBasket départemental. Un groupe de travail mixte MiniBasket et Technique est en cours sur : hauteur des paniers et communication avec les clubs (développement de l'outil pédagogique vidéo).

*Béatrice RAIMBAULT revient sur la commission jeune régionale. Une synthèse est effectuée.

*Richard POUTIER fait un point sur les salles et terrains.

*Daniel RENIER évoque les différents travaux d'entretien et l'achat d'une machine à laver.

*Valérie BARRE fait un point sur ses démarches de contact auprès des différents clubs.

*Céline MARTIN fait un point sur l'avancée du projet "Les Audacieuses" dans lequel les premières interviews ont débuté.



*Noel LEFRERE revient sur les résultats du Challenge Benjamin(e)s avec l'absence de podium pour nos qualifiés, qui ont cependant remporté le tournoi 3x3 féminin. Il félicite Thelma LERAY pour son entrée au Pôle France à la rentrée de septembre, ainsi que les 3 jeunes qui entreront au Pôle Régional.

*Christian JURET évoque l'actualité du 3x3 entreprise, étudiant et la préparation de l'Open d'Anjou.

*Bénédicte ALLARD fait un point sur les activités du Pôle Compétitions. Elle évoque les pistes relatives à des sanctions sportives en cas de cumul de fautes techniques pour une même équipe. Les réflexions sont en prévision sur un sujet de la sorte.

*Delphine PASTEAU évoque la rencontre avec la Ligue de Nouvelle Calédonie récente, dans le cadre d'une collaboration ultra-marine, s'inscrivant pleinement dans le projet fédéral.

*Thomas BOUSSEAU déplore de nombreux retours d'incivilités entre clubs, alors même que les clubs sollicitant le Comité n'ont pas été vers le club concerné.

*Bruno CHALOPIN présente en fin de réunion une vidéo construite autour du match de l'Equipe de France.

Fin de séance : 00H00

Philippe NICOLAS
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, featuring a complex, scribbled pattern of lines.



ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DU COMITÉ DIRECTEUR4 DU 31.03.2023

COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE



Saison 2022-2023 COMITÉ DIRECTEUR 4

31 mars 2023



R
S

SOMMAIRE



1. Ouverture de la séance et actualités (*Philippe NICOLAS*)
2. Informations du Secrétaire Général (*Thomas BOUSSEAU*)
3. Analyse du Questionnaire Clubs sur les Championnats et Décision (*Bénédictte ALLARD*)
4. Modifications Règlementaires (*François HUARD* et *Responsables de Pôles*)
5. Préparation des réunions de Secteurs (*Delphine PASTEAU* et *Responsables de Pôles*)
6. Tour rapide de table et des Pôles (*Tous*)
7. Questions et informations diverses (*Tous*)



Présidence

Retours sur :

- o France / Lituanie et TOP 8
- o Rencontre avec la FFBB
- o Zone Ouest
- o Aide à l'emploi ANS
- o Hauts de Loire
- o Conseil Stratégique IRFBB



Secrétariat Général

- o Approbation PV CD 3 et annexes



Questionnaire Clubs sur les Championnats

Depuis 2 saisons, le championnat MiniBasket qui se déroule en 3 phases permettant un meilleur brassage commence début octobre.

Certains retours de votre part nous font nous interroger sur l'opportunité de proposer 2 rythmes de compétition tout en gardant ce brassage :

	Début du champ.	Phase1	Phase 2	Phase 3
Rythme 1	Fin septembre	5 matchs	5 matchs	10 matchs
Rythme 2	Début octobre	3 matchs	5 matchs	10 matchs

Nous vous proposons donc 3 possibilités de calendrier :

1	Uniquement le Rythme 1	<i>Plus de matchs – Moins de temps pour composer les équipes - Engagements fin août</i>
2	Uniquement le Rythme 2	<i>Plus de temps pour composer les équipes- Frustrer ceux qui veulent jouer plus tôt dans la saison</i>
3	Avoir les 2 possibilités de calendrier - Rythme 1 pour tous les niveaux (D1 – D2 – D3 – D4) et Rythme 2 uniquement pour la D3 et D4	<i>Choix entre les différentes possibilités en fonction des réalités de chaque club et équipe – Risque d'avoir moins d'équipes pour composer les poules et donc de plus de kilomètres à effectuer pour les matchs</i>

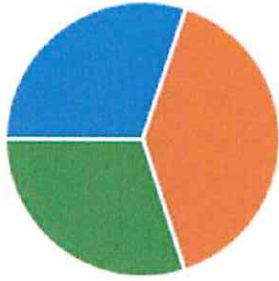


Questionnaire Clubs sur les Championnats

2. Pour les U9 :

[Plus de détails](#)

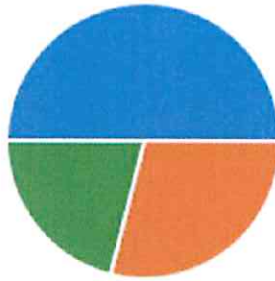
- Calendrier 1 – Rythme 1 27
- Calendrier 2 – Rythme 2 36
- Calendrier 3 – Avoir le choix entr... 27



3. Pour les U11 :

[Plus de détails](#)

- Calendrier 1 – Rythme 1 45
- Calendrier 2 – Rythme 2 26
- Calendrier 3 – Avoir le choix entr... 19



2
d



Questionnaire Clubs sur les Championnats

Depuis déjà 3 saisons, les championnats seniors ont été structurés en poules de 6 sur 2 phases (poule haute ou basse).

Il est donc intéressant de faire le bilan des expériences et de se poser afin de choisir la meilleure structuration des championnats.

Certains changements sociétaux peuvent amener à vouloir davantage de week-ends libérés, ce qui est possible en terme de structuration des championnats.

L'enquête permettra au Comité Directeur de valider des options qui seront mises en place pour la saison 2024-2025 mais qui auront des répercussions sur les montées et descentes de la fin de saison 2023-2024.

Chaque proposition est explicitée afin que vous puissiez vous déterminer en toute connaissance de cause.

N° de vote	Nbre de matchs / saison	Avantages et inconvénients
1	2 phases de Poules de 6 Formule actuelle	Brassages Rencontrer certaines équipes 4 fois dans la même saison Poules hautes et basses : sécurité ou mise en fragilité avec nombreuses descentes des poules basses Plus de rythme dans la compétition
2	2 phases de Poules de 5 Sur grille de Poules de 6	Idem mais avec 2 week-ends libérés supplémentaires (aléatoires)
3	Poules de 12	Pas de brassages. Plus de matchs et moins de week-ends libérés 2 matchs contre la même équipe Nécessitera une forte modification du nombre d'équipes dans certaines catégories Calendrier fixe pour la saison
4	Poules de 11 Sur grille de Poules de 12	Idem avec 2 week-ends libérés supplémentaires (aléatoires)
5	Poules de 10	Idem avec 4 week-ends libérés supplémentaires (dont jours fériés...)
6	Poules de 9 Sur grille de Poules de 10	Idem avec 6 week-ends libérés supplémentaires (dont jours fériés...)

* Sans exempt

Handwritten initials or marks at the bottom right of the page.

Questionnaire Clubs sur les Championnats



PRM - PRF :

[Plus de détails](#)

■ Poules de 6 ■ Poules de 5 ■ Poules de 12 ■ Poules de 11 ■ Poules de 10 ■ Poules de 9

Choix 1

Choix 2

Choix 1 par type de Calendrier
 Poules 12 + Poule 11 = 44,5 %
 Poules 6 + Poules 5 = 37,5 %
 Poules 10 + Poules 9 = 18 %

5. DM 2 - DF 2

[Plus de détails](#)

■ Poules de 6 ■ Poules de 5 ■ Poules de 12 ■ Poules de 11 ■ Poules de 10 ■ Poules de 9

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 1 + 2

Poules 6 : 65,5
 Poules 12 : 46
 Poules 10 : 43
 Poules 11 : 29
 Poules 5 : 11,5
 Poules 9 : 7

Handwritten initials: D C

Questionnaire Clubs sur les Championnats



6. DM 3 - DF 3

[Plus de détails](#)



Choix 1

Poules 6 : 29,9 % à 34,2 %
 Poules 12 : 22,4 % à 26,6 %
 Poule 11 : 11,4 % à 13,3 %
 Poules 10 : 16,4 % à 17,7 %
 Poules 9 : 3,9 % à 10,4 %
 Poules 5 : 3,8 % à 6,6 %

7. DM 4 - DF 4

[Plus de détails](#)



Choix 1 par type de Calendrier

Poules 12 + Poule 11 = 37,5 % à 39,5 %
 Poules 6 + Poules 5 = 36 % à 39,5 %
 Poules 10 + Poules 9 = 24 % à 30,5 %

8. DM 5

[Plus de détails](#)



Choix 1 + 2

Poules 6 : 53 à 62
 Poules 10 : 39,5 à 47
 Poules 12 : 35 à 42
 Poules 11 : 30 à 34,5
 Poules 5 : 18,5 à 23
 Poules 9 : 5,5 à 12

B 9

Challenge du Supporter Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes



Challenge du supporter

Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes

C'est un concours entre équipes de supporters qui consiste à venir encourager leur équipe lors des Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes et faire vivre un moment unique de basket aux jeunes licenciés. Les équipes qui auront su se démarquer lors de chaque tour de ½ et finales seront récompensées pour chaque saison. Différents critères précis observables seront pris en compte :

Maquillage, ambiance, banderoles...

Le challenge se joue par équipe.



Challenge du Supporter Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	4 points	7 points	10 points
A	Nombre de spectateurs Environ 50	Environ 150	+ de 200
B	Présence d'une mascotte	La mascotte respecte les 2 équipes avec un esprit festif et confraternel	
C	Maquillage, déguisements, maillots aux couleurs du GS	Maquillage élaboré pour plus de 50% des spectateurs, t-shirts couleurs du club, déguisements	Niveau 2 + coup de cœur
D	Banderoles, tifo, ballons	<ul style="list-style-type: none"> Ballons aux couleurs du club pour 30% des spectateurs, Banderoles 	<ul style="list-style-type: none"> Ballons aux couleurs du club pour plus de 50% des spectateurs Banderoles aux couleurs du club T-shirts couleurs du club Petit tifo
E	Ambiance : Encouragements : capacité du public à encourager son équipe dans les bons ou les mauvais moments	75% du match	100% du match
F	Respect des officiels		Grand respect : aucune contestation véhémente des décisions arbitrales, aucune polémique constatée
G	Respect de l'équipe adverse et de ses supporters	Respect de l'équipe adverse	Respect de l'équipe adverse et de ses supporters + actions confraternelles
H	Respect des infrastructures	Tribunes intactes et propres	

B 6



Modifications Réglementaires

Diaporama Réunions de Secteurs



Tour des Pôles et Commissions

Pôle Administratif

Histoire du Basket 49

Aménagement du Hall

Pôle Finances

Perspectives de l'atterrissage et Perspectives Saison prochaine

Pôle Compétitions

Challenge du supporter en Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes



Tour des Pôles et Commissions

Pôle Formations

Pôle Vivre Ensemble et Développement

Direction

COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE



COMITE DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE

6 rue Pierre de Coubertin
49130 LES PONTS DE CE

TEL : 02 41 47 56 47

secretariat@maineetloirebasketball.org
www.maineetloirebasketball.org



B L



ANNEXE 2 : DOCUMENT DE PRÉSENTATION DES RÉUNIONS DE SECTEURS DES 03 ET 04.04.2023.

Sommaire

- 1/ Nouveautés sur la Pratique Féminine
- 2/ Nouveautés pour les Compétitions
- 3/ Éventuelles modifications des championnats Seniors et MiniBasket
- 4/ Modifications Règlementaires
- 5/ Caisse de péréquation et paiement des arbitres
- 6/ Alertes sur certains points de la saison prochaine
- 7/ Informations diverses et échanges



COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE



1/ Nouveautés sur la Pratique Féminine



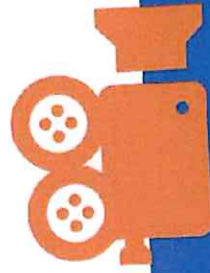
1 – Les Audacieuses

Série de vidéos pour présenter des portraits de femmes du Maine-et-Loire avec un parcours inspirant

➔ Actuellement, 5% des retransmissions sportives concernent le sport féminin contre 74% sur le sport masculin, 21% sont mixtes.

🎯 Susciter des vocations, inspirer, mettre un coup de projecteur sur les féminines.

➔ Sortie prévue entre mai et juin.



Pratique féminine

2 – Promouvoir la licence Basket en Famille

Licence permettant de proposer, aux parents d'enfants licenciés, une séance de sport sur le même créneau que leur enfant.



Séance de basket, de Fit Basket, multisports, etc



Flyer à disposition pour aider à la communication



Activité pouvant interpeller lors des forums des associations



Types de séances

- Séance de renforcement musculaire
- Séance multi-sports
- Séance Fit Basket
- Séance de basket détente
- ...

Séance pendant

- Une séance de MiniBasket ou de Micro Basket
- Les séances des jeunes le soir
- ...

Tarif libre sur la base d'une licence loisir (47€)

BASKET EN FAMILLE

Licence permettant aux groupements sportifs de proposer, aux parents d'enfants licenciés, une séance de sport sur le même créneau que leur enfant


Solution autre


Si les parents de vos licenciés ne peuvent pas pratiquer en même temps que leur enfant, vous pouvez proposer une séance de Fit Basket sur un autre créneau




3 – Basket Tour Entreprises

Développer le sport entreprise en proposant des séances de Fit Basket à certaines entreprises, majoritairement féminines, du Maine-et-Loire.

 Séances sur les temps de pause

 Faire découvrir les nouvelles pratiques via le sport entreprise

 Dès septembre 2023

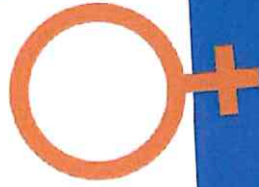


4 – Plateaux féminins

Proposer une nouvelle forme de pratique aux adolescentes

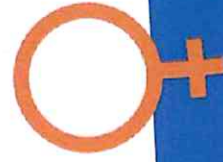
➔ Constat après une enquête menée depuis 2 ans par le Comité :

- Les adolescents pratiquent de **moins en moins de sport**.
- En **1990, 56% des licences du Comité** étaient féminines.
En **2022, 43,5% des licences du Comité** étaient féminines.
- Les adolescentes (U13/U15/U18) recherchent une **pratique moins axée sur la compétition**.
- Les adolescentes de 2020 ont perdu **25% de capacités physiques** en 50 ans.
- **54%** des femmes déclarent pratiquer quand elles ont le temps.



4 – Plateaux féminins

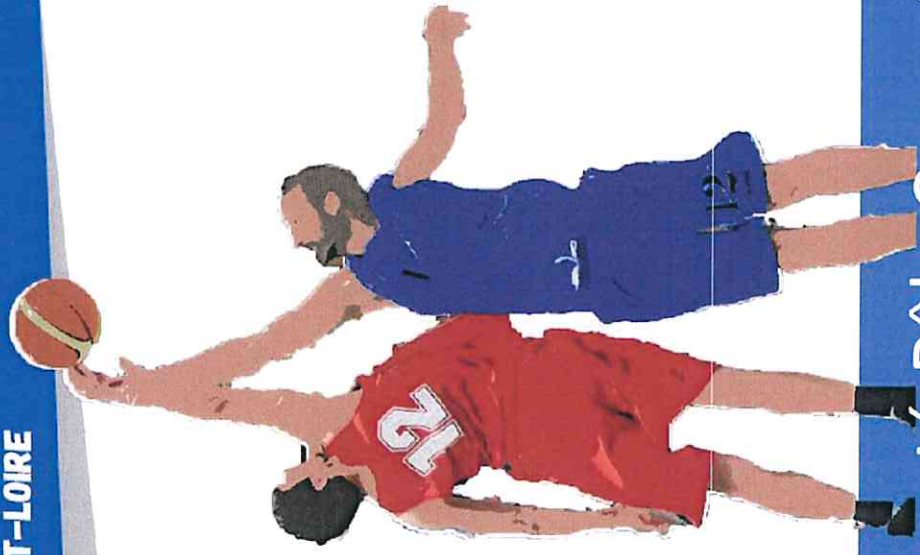
- ➔ Licencié des joueuses en loisirs et pouvoir leur proposer une activité dans le secteur.
Joueuses qui ne souhaitent pas faire de compétition, qui arrivent après que l'équipe soit constituée ou qui ne sont pas suffisamment nombreuses pour constituer une équipe.
- ➔ Organisation de plateaux par secteur, en fonction des clubs intéressés.
Plateaux ouverts aux U13F, U15F et U18F
Selon le rythme que vous souhaitez (1 fois par mois, etc)
Proposition d'activités (match, jeux, etc) dans un cahier des charges mis à disposition



Contact : elise.pichery@maineetloirebasketball.org



COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE



2/ Nouveauté Pôle Compétitions



R d



Challenge du Supporter Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes



C'est un concours entre équipes de supporters qui consiste à venir encourager leur équipe lors des Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes et faire vivre un moment unique de basket aux jeunes licenciés.

- Une équipe gagnante sur les 1/2 Finales
- Une équipe gagnante sur les Finales
- Différents critères précis observables seront pris en compte : Maquillage, ambiance, banderoles...
- Le challenge se joue par équipe
- Vote effectué par les délégués du Comité sur chaque site



SAISON 2022-2023

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL "JEUNES"

adopté par le Comité Directeur du 18 mars 2023

Ces dispositions complètent le règlement sportif du Comité du Maine-et-Loire.

Art. 1 – Les Championnats "JEUNES" Départementaux se déroulent en trois phases suivant les règles particulières précisées ci-dessous.

Art. 2 – Dans toutes les catégories, les groupements sportifs engagent leurs équipes :

- soit en « Départementale 1 » (à raison d'une équipe à ce niveau)
- soit en « Départementale 2 »
- soit en « Départementale 3 »
- soit en « Départementale 4 »

Il ne sera accepté qu'une seule équipe par groupement sportif en Dép. 1 sauf en UJ et UJ1 où le groupement se fera sur trois niveaux (Dép. 2, 3 et 4)

Pour les engagements en Dép. 1 jeunes, les équipes devront communiquer le nom de l'entraîneur/coach. Il sera obligatoire pour les groupements sportifs postulant à la Dép. 1 de respecter le même cahier des charges que celui prévu par la Ligue Régionale pour cette catégorie d'âge.

La commission sportive se réserve le droit de modifier certains engagements afin d'équilibrer, si nécessaire, le nombre d'équipes pour chaque niveau.

Art. 3 – Pour tous les niveaux jeunes, chaque groupement sportif recevant devra **obligatoirement** saisir l'horaire de la rencontre sur FBI :

- entre le 05 septembre et le 18 septembre 2022 pour les rencontres 1^{re} phase
- entre le 22 décembre et le 8 janvier 2023 pour les rencontres 2^{me} phase
- entre le 8 mars et le 10 mars 2023 pour les rencontres 3^{me} phase élim.

La non-saisie du planning des rencontres pour les catégories Elite/D1 à la date limite définie par le Comité entraînera une pénalité financière de 20€ par équipe.

La saisie dans FBI vaut convocation ; une convocation écrite n'est donc plus nécessaire dans ce cas.

SAISON 2022-2023

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL "SENIORS"

adopté par le Comité Directeur du 18 mars 2023

Ces dispositions complètent le règlement sportif du Comité du Maine-et-Loire.

Art. 1 – Les engagements seront enregistrés jusqu'au :

- PRM / PRF : 20 août 2022
- DF 2 / DM 2 : 31 août 2022
- DF 3 / DF 4 / DM 3 / DM 4 / DM 5 : 31 août 2022

Passé ce délai, ils seront considérés comme engagements tardifs et seront soumis aux dispositions financières en vigueur.

Les équipes engagées tardivement seront incorporées dans des poules incomplètes, sans tenir compte de la situation géographique.

Art. 2 – Pour participer aux championnats « SENIORS » se référer au tableau des surclassements

• En cas de non-surclassement, la ou les rencontres sera-ont notifiées perdues par pénalités par la commission de discipline.

Chaque notification de pénalité sportive entraînera une pénalité financière (cf. dispositions financières)

Art. 3 – COMPOSITION DES POULES – NOMBRE D'EQUIPES D'UN MÊME GROUPEMENT SPORTIF POUR CHAQUE NIVEAU

MASCULINS :

Pré-Régionale : Cf. additif début de saison (1 équipe du même groupement sportif)

DM 2 : Cf. additif début de saison

DM 3 : Cf. additif début de saison

DM 4 : Cf. additif début de saison

DM 5 : Cf. additif début de saison

FEMMININES :

3/ Eventuelles modifications des championnats Seniors et MiniBasket



B P

MODIFICATION DES CHAMPIONNATS EN 2024/2025



Après étude des questionnaires clubs :

- Passage en 2024/2025 en une seule phase
- En conséquence : montées et des descentes à ajuster pour la saison 2023-2024
- Un questionnaire sera proposé aux clubs dans les semaines qui viennent pour la grille à retenir (nombre d'équipes par poule)
- Nous vous invitons à questionner vos licenciés pour véritablement connaître leurs attentes au regard des changements sociétaux et de leurs modes de vie



Championnats MiniBasket

Après étude des questionnaires clubs:

Deux possibilités de s'engager en U9 et U11 en début de saison :



→ Début en septembre (poules de 6 : 5 matchs de septembre à octobre)

Ou

Début en octobre (poules de 4 : 3 matchs en octobre)

La plateforme des engagements tiendra compte de ces possibilités : attention lors de la saisie

→ Phase 2 et Phase 3 non modifiées



RÈGLEMENT SPORTIF

adopté par le Comité Directeur du 18 mars 2022

I. GENERALITES

ART 1 – Délégation

1. Dans le cadre de la délégation de pouvoir confiée aux ligues régionales et aux Comités Départementaux (article 201 et suivants des règlements généraux), le Comité Départemental du Maine-et-Loire organise et contrôle les épreuves sportives départementales, soumises aux dispositions contenues dans les règlements généraux de la F.F.B.B. titre V.

2. Les épreuves sportives organisées par le Comité Départemental du Maine-et-Loire sont :

- Les championnats départementaux seniors masculins (Pré-Régionale, DM 2, DM 3, DM 4, DM 5).
- Les championnats départementaux seniors féminins (Pré-Régionale, DF 2, DF 3, DF 4).
- Les championnats départementaux jeunes (U20, U18, U17, U15, U13, U11, U9).
- Le cas échéant, en application des règlements fédéraux, la phase Départementale préalable aux compétitions régionales.
- Les Coupes et Challenges de l'Anjou seniors.
- Les Coupes et Challenges de l'Anjou jeunes U20 – U18 - U17 - U15.

ART 2 – Territorialité

Les épreuves sportives créées ci-dessus sont réservées aux groupements sportifs relevant territorialement du Comité Départemental, exception faite des groupements sportifs bénéficiant d'une autorisation fédérale spéciale.

ART 3 – Conditions d'engagement des groupements sportifs

1. Les groupements sportifs désirant participer aux épreuves sportives susvisées devront être

4/ Modifications Règlementaires



➔ Assemblée Générale Extraordinaire pour mise à jour des statuts

- Mise en conformité avec les exigences fédérales :
 - Pas plus de 2 licenciés d'un même groupement sportif
 - Autorisation des réunions à distance
 - Composition du Bureau : minimum 1/4 et maximum 50% de membres du Comité Directeur

Modifications Règlementaires POLE COMPETITIONS

➔ Règlement Sportif

- Mise à jour annuelle de l'article 51 pour tenir compte des années de naissance
- Article 52 du règlement sportif : Ajouter D2 et préciser que plusieurs équipes du même club ne peuvent être dans la même poule
- Mise à jour de l'article du nombre de rencontres par weekend (avec clarification pour les U15)
- Article 59 : Ajout que "c'est la commission sportive qui fixera la date de report de rencontre en cas de terrain injouable, malgré les recherches d'une autre salle ou terrain sans résultat"

➔ Barrages jeunes pour accéder au niveau régional

- Engagement du Président du club sur la plateforme en début de saison
- Pénalité financière en cas de refus de jouer les barrages
- Interdiction de participer à la Coupe de l'Anjou Jeune en cas de refus de barrage d'accès régional.



Modifications Règlementaires
POLE COMPETITIONS

➔ Coupes et Challenges de l'Anjou Seniors

- Article 11 : Préciser que deux équipes d'un même groupement sportif peuvent se rencontrer dès les premiers tours
- Point 5 : Préciser les règles de participation : Un joueur ou une joueuse ayant participé à une rencontre de DM3 et DF2 en première et/ou seconde phase est exclu-e du Challenge de l'Anjou

➔ Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes

- Retrait de la notion du respect du cahier des charges régional : toute équipe qui refuse une accession région et/ou un barrage jeune et/ou une descente en championnat départemental est exclue de la Coupe de l'Anjou



Modifications Règlementaires POLE COMPETITIONS

➔ Règlement spécifique Jeunes

- Article 16 : Retrait de la notion de classement « établi en fonction des besoins » en fin de première phase.
- Article 17 : Mise en adéquation avec l'article du règlement spécifique seniors (retrait de notions et mise en application de l'additif sans détails)

➔ Dispositions financières - ajouts



- (Uniquement PRM et PRF) : Pénalité financière pour non-envoi de la photo et de la composition d'équipe à la date butoir fixée par la commission sportive afin de procéder au All Star Game
- Pénalité financière en cas de refus de barrage jeune et/ou d'accéder au championnat régional
- Pénalité financière pour non-participation aux barrages et finales départementales seniors
- Pénalité financière non-utilisation de l'e-Marque sans prévenir + modifier la ligne défaut de dépôt de feuille e-Marque sur FBI... et mettre "absence de dépôt e-Marque le lundi soir OU non utilisation de l'e-Marque sans prévenir le Comité"
- Suppression de la ligne « envoi tardif des feuilles de rencontres » (Rappeler l'obligation de saisir le score)
- Pénalité financière en cas de non-réponse à une demande de dérogation après 15 jours



Modifications Règlementaires POLE COMPETITIONS



Rappel des dérogations exceptionnelles



- Fréquentes demandes de dérogations exceptionnelles des clubs au Comité.
 - Le Comité donne parfois gain de cause à ces demandes, en impliquant la responsabilité du Président du Comité
 - Cette dérogation exceptionnelle implique une mise hors classement de l'équipe
 - La commission sportive est cependant attentive à toutes demandes de maintien ou de montée, en fonction des résultats sportifs, hors D1
- Si des difficultés persistent, le Comité pourrait mettre un terme à ces dérogations exceptionnelles hors cadre fédéral.



Art. 2.2 – Les lignes

Ce sont les mêmes que celles tracées sur un terrain de Basketball normal avec, éventuellement, les différences suivantes :

La ligne de lancer franc est tracée à 4,60 m du panneau pour les U11. Pour les U11 évoluant sur des paniers à 3,05m, le joueur peut dépasser la ligne de lancer franc après avoir lâché le ballon sans refus de panier, après accord des deux équipes avant rencontre.

Pour les rencontres des U9, le demi-cercle tracé en pointillé à l'intérieur de la zone restrictive doit être utilisé comme ligne de lancer franc (distance : 2,80 m) ; sinon on placera l'enfant à mi-chemin entre le panier et la ligne des LF. Le but est que l'enfant réussisse à marquer.

Les lignes et la zone de panier à trois points ne sont pas utilisées même si elles existent.

Art. 2.3 – Les panneaux / Les paniers

Chacun des panneaux doit être en bois dur ou en matériau transparent adéquat, de surface plane. Ils peuvent être rectangulaires ou en forme de disque.

Chaque panier comprend l'anneau et le filet. Chacun des deux anneaux doit être à 2,60 m au-dessus du terrain.

Aux niveaux D1 des catégories U11 à partir du 1er janvier de la saison en cours, les deux anneaux doivent être à 3,05 m au-dessus du terrain.

Pour pallier aux 30 points d'écart, les paniers peuvent être montés au cours du match à 3,05m pour tous les niveaux (D1, D2, D3 et D4) et dès la 1ère phase de championnat, sous réserve de l'accord des deux équipes.

Modifications Règlementaires POLE COMPETITIONS

Adaptabilité entre les clubs !



A. S.

Modifications Règlementaires POLE DEVELOPPEMENT ET VIVRE ENSEMBLE

➔ Label MiniBasket

-Article 4.2 : Organisation de l'année de validation

Le club, par le biais de son référent du projet label MiniBasket sera en contact direct avec le Comité, représenté par un élu et/ou un membre de la Commission MiniBasket et /ou (...)

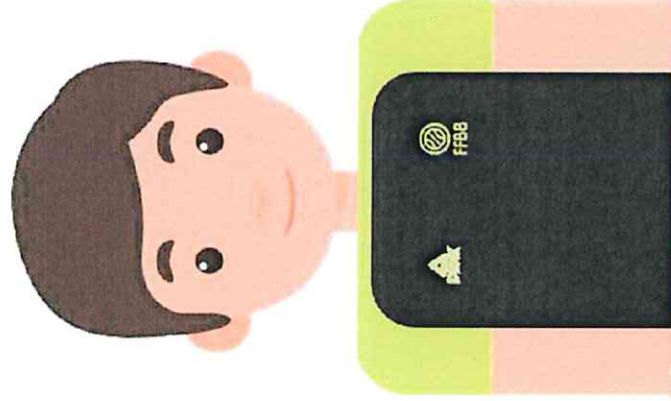
-Article 4.3 : Evaluation et validation

En cas de validation, le club doit organiser une remise officielle des dotations lors d'un événement MiniBasket qui devra avoir lieu avant le 15 décembre de l'année de validation du label. Cette manifestation est libre d'organisation par le club et la date devra être communiquée au référent accompagnateur au plus tard le 15 octobre et au moins 30 jours avant afin d'assurer la présence d'un élu salarié du Comité.

-Article 5 : les dotations

Retrait dans chaque label de la partie : un courrier du Comité Départemental à remettre aux écoles du territoire





5/ Caisse de péréquation et paiement des arbitres officiels

INTERET DU CHANGEMENT

- ➔ Arrêt des chèques et des encaissements tardifs
- ➔ Nombreuses demandes des clubs
- ➔ Garantir une équité sur le territoire

Péréquation

PROCESSUS - SENIORS

- ➔ Niveaux concernés : PRM et PRF
- ➔ Coût estimé : 1200€ par équipe par saison
- ➔ Modalités financières :
 - Clubs :
 - 4 fois (septembre /novembre /janvier /mars)
 - Régularisation en fin de saison pour les clubs (fin mai): reversement du trop-perçu ou appel d'un complément en fonction du nombre de rencontres arbitrées
 - Comité : Virements mensuels aux arbitres selon le barème applicable
 - Arbitres : obligation de fournir au comité un RIB pour le début de la saison
 - CDO : Récapitulatif des rencontres arbitrées par arbitre / mise à jour hebdomadaire



Paiement des arbitres

PROCESSUS - JEUNES

- ➔ Péréquation impossible
- ➔ Demande forte de modification du système de paiement par chèque : des clubs et des arbitres
- ➔ Modalités financières :
 - Clubs : réception d'une facture mensuelle pour les rencontres jeunes arbitrées
 - Comité :
 - Virements mensuels aux arbitres selon le barème applicable
 - Facturation mensuelle aux clubs qui ont eu 1 ou plusieurs arbitrages officiels. 50% pour chacun des clubs concernés
 - Arbitres : obligation de fournir au comité un RIB pour le début de la saison - y compris pour les arbitres stagiaires susceptibles d'être désignés
 - CDO : Récapitulatif des rencontres arbitrées par arbitre / mise à jour hebdomadaire



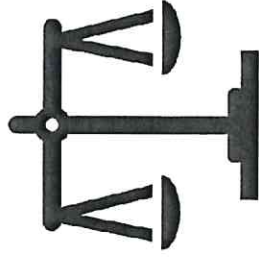
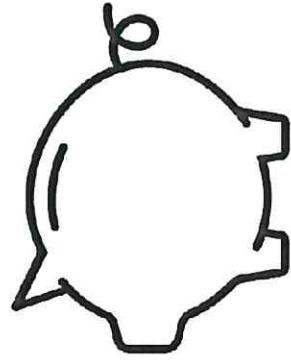
Handwritten initials or signature.

Processus remboursements des arbitres:

- ➔ En cas de désignations : à définir
- ➔ Le Comité règlera les arbitres (mensuel)
- ➔ Facturation aux clubs (mensuelle) : à hauteur de 50% pour les clubs concernés
- ➔ 1/4 et 1/2 finales seniors : péréquation entre les différents clubs organisateurs

Saison 2023-2024

	17/18 Fév
VS	24/25 Fév
VS	02/03 Mars
VS	09/10 Mars
TOP 8	16/17 Mars
	23/24 Mars
Pâques	30/31 Mars
	06/07 Avril
	13/14 Avril
VS	20/21 Avril
VS	27/28 Avril
VS	04/05 Mai
Ascension 9 Mai	Mercredi 08 mai
	11/12 Mai
Pentecôte	18/19 Mai



6/ Alerte sur certains points de la
saison prochaine

R L

Saison 2023-2024

INFORMATIONS POUR LA SAISON 2023-2024

- ➔ Calendrier
- ➔ de mi-février à mi-mai : 13 weekends mais seulement 4 hors vacances scolaires, ponts...
- ➔ il y aura des rencontres de championnats et de Coupes sur certains de ces weekends...

➔ Prix des licences

La FFBB annonce une hausse importante de ses tarifs de licences en 2023-2024.

La Ligue n'appliquera aucune hausse, et ce sera très limité pour le Comité du Maine-et-Loire (proposition dans le mois, validation courant juin)



Saison 2023-2024

INFORMATIONS POUR LA SAISON 2023-2024



Sanctions cumul de Fautes Techniques ou Fautes Disqualifiantes
Sans Rapport

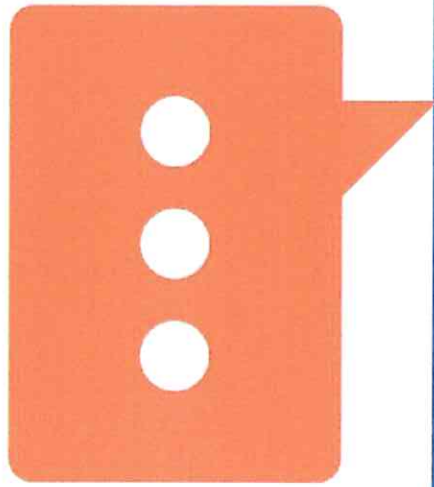
Actuellement pour 3 FT ou FDSR : sanction d'un weekend automatique

A l'avenir : choix du licencié :

- *Possibilité de Travail d'Intérêt Général : être désigné par la CDO pour 2 arbitrages officiels sur deux dates prédéfinies
- *Être sanctionné d'un weekend de suspension



COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE



7/ Informations diverses et échanges



B.L.

LICENCES

- ➔ Gratuité de la licence U11 – U9 – U 7 à partir du 01.04.2023 jusqu'à la fin de saison 2220/2023

COMMUNICATION ET RESEAUX SOCIAUX

- ➔ Conférence sur la Citoyenneté Numérique et l'utilisation des Réseaux Sociaux :

lundi 22 mai - 20 h 00 -l'IFEPSA – invitation des clubs suivra



BRACELETS DE FIDÉLISATION

- ➔ Prochainement: un questionnaire sera adressé aux clubs s'engageant dans l'action ou non (+ commande des bracelets)
50% prise en charge CD et 50% club (tarif bracelet à confirmer par la FFBB)



